Envoyé en préfecture le 25/06/2024
Reçu en préfecture le 25/06/2024
Publié le
ID : 038-213804156-20240621-DELIB_2024_022-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL n°2024/022

Séance du 21 juin 2024

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

OBJET :
Création de 2 emplois saisonniers

L'an deux mille vingt-quatre
le 21 juin,
Le Conseil Municipal de la commune de SAINT MARCEL BEL ACCUEIL dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur Aurélien BLANC, maire
Date de la convocation :

PRESENTS : Mesdames et Messieurs : Aurélien BLANC, Louis BALLY, Gisèle DONIN, Roland SEIGLE, Sylviane MARCHESE, Christophe DESSAINTJEAN, Emilie JACQUIER, Marie-Claude JEANDEAUD, Samuel DANNA, Jean-Marie OGER, Cléo MOIROUD, Christian SOUILLET DESERT, Jean-Pierre HENICKE, Chantal LOMETTI.
A DONNE POUVOIR : Madame Brigitte GEORGERY à Madame Chantal LOMETTI

L'autorité territoriale explique au conseil que :
VU le code général de la fonction publique, et notamment l'article L 313-1 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement ; et que celui-ci doit mentionner sur quel(s) grade(s) il habilite l'autorité à recruter,

CONSIDERANT qu'en raison de l'accroissement de travail en période estivale, tant au niveau des espaces verts que des peintures extérieures,
Il y aurait lieu, de créer deux emplois saisonniers d'ouvrier polyvalent à 35h/semaine,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :
- Décide de créer un emploi saisonnier d'ouvrier polyvalent à compter du 1er juillet 2024 ;
- Précise que la durée hebdomadaire de l'emploi sera de 35 heures/semaine ;
- Décide que la rémunération pourra être comprise entre l'IB 367 et l'IB 370 ;
- Habilite l'autorité à recruter un agent contractuel pour pourvoir ces emplois (contrat d'une durée maximale de 6 mois sur une même période de 12 mois).

fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures.

En Mairie,
Le maire, Aurélien BLANC.

MAIRIE DE ST MARCEL BEL ACCUEIL
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
38 (Isère)